

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2015

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil quinze, le quatorze décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – M. BAFFIE – Mme N. GILLES – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – M. M. HAMDANI – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – Mme KD. MAKOUTA – M. J. HOARAU – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – Mme I. JUMARIE.

Absents représentés

Mme D. REDSTONE par M. M. BAFFIE – M. Y. LERAY par Mme M. LAFFORGUE – Mme D. LABORDE par M. F. BOURDEAU – Mme MC. BARTHES par M. P. SAINSARD.

Madame Catherine KOZAK a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EMET un avis défavorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale
- RENOUELLE le contrat d'assurance relatif à la couverture des risques statutaires du personnel communal
- APPROUVE le règlement intérieur du personnel communal concernant les congés de maladie et les congés annuels
- MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal
- DESAFFECTE le logement de gardien du gymnase Le Paloisel et crée un logement de gardien à La Coupole
- APPROUVE les avantages en nature pour 2016
- APPROUVE le dispositif d'astreintes techniques mis en place par la commune
- PROCEDE à l'actualisation tarifaire des emplacements et de la redevance du marché communal
- FIXE les nouveaux tarifs relatifs aux locations de salles à compter du 1^{er} janvier 2016
- DESIGNE Monsieur Guy GEOFFROY, Député-Maire, comme représentant de la ville pour l'attribution et la détention de la licence entrepreneur de spectacles pour la Coupole
- SOLLICITE le renouvellement du label « Information Jeunesse » pour une durée de 3 ans
- APPROUVE la convention de partenariat 2016 établie entre la commune et la MJC

Le Député-Maire

Guy GEOFFROY